

suivi médical des travailleur·euse·s exposé·e·s aux rayonnements ionisants – infirmier·ère·s de santé au travail

Cette formation de 3 jours permet aux infirmier·ère·s de santé au travail d'acquérir les compétences pour participer au suivi médical des travailleur·euse·s exposé·e·s aux rayonnements ionisants, sous l'autorité du médecin du travail (décret n°2023-489, arrêté du 6 août 2024). Elle privilégie l'application pratique avec une journée supplémentaire au-delà du minimum réglementaire pour faciliter l'appropriation des données théoriques.

Durée
3 jours / 21 heures

Dates
11>13/10/2027

Intervenant·e
Dr Elisabeth DEPÉZEVILLE
Médecin du travail, Vice-Présidente de
l'AMTSN

objectifs

- Acquérir les connaissances de base en physique, réglementation et effets sanitaires de la radioprotection.
- Participer au suivi médical sous délégation, notamment en conduisant les visites intermédiaires pour les travailleur·euse·s de catégorie B.
- Identifier les situations d'alerte nécessitant d'orienter sans délai le ou la travailleur·euse vers le médecin.
- Connaître le fonctionnement du système SISERI
- Savoir informer et conseiller les travailleur·euse·s sur les risques et les mesures de prévention.

public

Infirmier·ère de santé au travail intervenant dans le cadre de protocoles de délégation formalisés (catégorie 1)

prérequis

Infirmier·ère de santé au travail intervenant dans le cadre de protocoles de délégation formalisés (catégorie 1)

méthode pédagogique

- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets
- Analyse de situations de travail et retours d'expérience
- Exercices applicatifs

évaluation

- QCM les connaissances techniques et réglementaires
- Étude de cas pratique avec production écrite

programme

module 1

fondamentaux de la radioprotection

- Aspects historiques
- Physique nucléaire : Radioactivité, interactions avec la matière.
- Grandeurs et unités : Activité (Bq), dose absorbée (Gy), dose équivalente et dose efficace (Sv), calculs pratiques.
- Cadre réglementaire : Code du travail, principe ALARA, zonage radiologique et classification des travailleur·euse·s.

module 2

effets sanitaires et sources d'exposition

- Effets sur la santé : effets déterministes (tissulaires) et stochastiques (ex : cancers), effets génétiques possibles
- Facteurs de sensibilité : Grossesse, âge, organes sensibles.
- Sources d'exposition : Panorama des sources par secteur (médical, industrie, nucléaire, radon, etc.).

module 3

dispositif de suivi pour les travailleur·euse·s exposé·e·s

- Surveillance dosimétrique : Règles de port des dosimètres (passifs et opérationnels), lecture et identification des valeurs anormales, conseil des salariés
- Utilisation de SISERI
- Visite intermédiaire (Catégorie B) : Conduite de la visite selon le protocole de délégation médecin-infirmier, recueil d'informations, repérage des situations d'alerte et orientation vers le médecin.
- Information et conseil : Techniques pour expliquer les risques et les mesures de prévention aux travailleur·euse·s.
- Gestion des incidents et accompagnement